

10 décembre 2020

La lettre des Psy-EN d'Aquitaine n° 2



1- MOUVEMENT INTER : RESTITUTION DES DOSSIERS

Votre accusé de réception de demande de mutation arrivera à compter du mercredi 9 décembre 2020, directement dans la boîte mail que vous avez renseignée lors de la saisie des vœux. Attention, les délais de retour à votre secrétariat de direction sont très courts. Vous devrez avoir rendu cet accusé de réception vérifié et signé **accompagné des pièces justificatives avant le vendredi 11 décembre**. Vous pouvez encore le modifier en rouge si nécessaire (barème, vœux).

Vous pourrez ensuite consulter votre barème du 15 au 31 janvier 2021 et en **demandez la modification avant le 27 janvier 2021, 17h**. Votre barème définitif s'affichera le 01 février 2021. Attention : Pas de pièces justificatives = pas de points.

Les demandes ou annulations tardives sont recevables **avant le 12 février 2021**, et pour des motifs limités.

Pour vous faire suivre par le SE-UNSA, complétez le formulaire en ligne :
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1430>

Toutes les infos utiles, lire notre article :
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1456>

2- DERNIERE SEMAINE POUR DEMANDER VOTRE TEMPS PARTIEL POUR LA RENTREE 2021

Lire notre article : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1450>



3- RECONNAISSANCE DE LA FONCTION DE PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LES ENSEIGNANTS DE SEGPA

Le SE-UNSA obtient gain de cause, et continue à porter ses revendications.

En savoir plus : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1455>



4- DEMANDEZ VOTRE DETACHEMENT DANS UN AUTRE CORPS AVANT LE 31 JANVIER 2021

Plus d'infos : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1332>



5- REVALORISATION

400 millions d'euros pour 2021 et une loi de programmation pour revaloriser les enseignants. Bon début, mais ça ne suffit pas.

<https://enseignants.se-unsas.org/Revalorisation-2021-une-premiere-marche-qui-en-appelle-d-autres>



6- LE SE-UNSA N'APPELLE PAS A LA GREVE POUR LE MOMENT

Si certaines organisations syndicales appellent à la grève le 26 janvier prochain, le SE-UNSA préfère ne pas s'y associer. Explications et arguments dans l'article ci-dessous :

<https://enseignants.se-unsas.org/Le-SE-Unsa-n-appelle-pas-maintenant-a-une-greve-nationale-en-janvier>





Adhère au SE-UNSA

Afin d'être informé.e, suivi.e, conseillé.e et soutenu.e pendant toute l'année scolaire 2020/2021, adhérer ou ré-adhérer au SE-Unsa, c'est utile et c'est facile : carte bancaire, chèque, prélèvement en 7 fois sans frais si vous adhère maintenant... et votre cotisation vous fait bénéficier de 66% de son montant en crédits d'impôts !

Vous aurez, de plus, accès à l'offre « Couleur CE » du SE-Unsa, qui vous permet de bénéficier de réductions sur la billetterie, les courses, les vacances, le cinéma, les spectacles, les voyages... Alors, n'hésitez plus : Rejoignez le SE-Unsa !

[Adhérer au SE-Unsa](#)

Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne
FAUGEROLLE
Secrétaire Académique
Elue au CTA, au
CHSCTA

Collège Les Lesques à
LESPARRE

Catherine AMBEAU
Responsable Académique

L.P. Ph. de Gerde à
PESSAC

« Entrants dans le
métier »

Caroline MARQUETTE
Responsable académique
Psy-EN

Ecole Elém. à ST-
SYMPHORIEN

Marion MAS
Responsable des Non-
Titulaires

Lycée Vaclav Havel à
BEGLES

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur sections.se-uns.org/bordeaux et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,
envoyez un mail à ac-bordeaux@se-uns.org*